

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2252 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis, à la séance du 11 février :*

MM. Michel, Aubert, Duplany (A.), Duplany (E.), M^{me} de Brosses, MM. Guillot, Loppé, Calvet, M^{lle} Verrier, MM. Maury, Vergne, Dollfus, Stehelin, le Muséum d'Histoire naturelle de Genève, MM. Surcouf, Jakubisiak, Harant, M^{me} Monti, MM. Lejay, Crampton, Petit, Wesenberg-Lund, Shepard, Fernald, Derscheid, Roberts, Keilin, Mayor, Bouillet, Hill, Lomnikci, Desclin, Peyronel, Sevelinge, Cornet.

A la séance du 25 février :

MM. Prussak, Poizat, Grange, Mathias, Vejdovsky, la Société des Sciences naturelles du Maroc, MM. Novak, Mazura, de Salas, Van Havre, Lourdel, Roussel, Lefert, Flagecollet, Rovesti, Zavattari, Vialli, Citterio, Lepitre, Pouly, Fugier, Frénaud, Bidat, Baudonnet, Herlandt, Pilat, Cejp, Viniklar, Roseel, Monard, Crawshay, Montemartini, Mallet.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Lundi 10 Mars 1924, à 20 heures**1^o Vote sur la candidature de :**

MM. Marcelin, Détroyat, Déchant, Mattiolo, Joly, Dodane, Mure, Schlesch, Seyrig et de : M. Ciferri (D^r Raffaele), assistente presso il R. Istituto Bota-

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Séance du 29 Janvier (suite)

A propos de la Collomia et des plantes naturalisées

Par M. J. THIÉBAUT

Depuis plusieurs mois l'attention de la Section de Botanique a été retenue par diverses communications de ses correspondants, signalant l'extension en France de deux espèces étrangères, les *Collomia grandiflora* Dougl. et *C. glutinosa* Benth.

Or si l'on se reporte aux ouvrages les plus récents sur la Flore de France, on constate que le genre *Collomia* n'est cité que dans la *Flore illustrée* de M. l'abbé COSTE, et cela pour une troisième espèce, le *C. coccinea* Lehm.

Les indices que nous avons recueillis nous ayant fait présumer que ces trois dénominations s'appliquent à une même espèce, nous avons tout d'abord consulté M. l'abbé COSTE au sujet de son *C. coccinea*. L'aimable auteur de la *Flore illustrée* a bien voulu nous écrire que, depuis une douzaine d'années déjà, il s'était aperçu de la confusion et qu'il avait substitué, dans son *Supplément manuscrit de la Flore de France*, le nom de *grandiflora* Dougl. à celui de *coccinea* Lehm.

Le *C. coccinea* étant ainsi écarté de la controverse, restait le *C. glutinosa*. Notre collègue, M. CHASSIGNOL, dans sa note parue dans le *Bulletin* n° 17, du 9 novembre dernier, nous a indiqué que ce nom a été appliqué, d'abord par l'abbé BOURDOT, puis par M. COINDEAU au *C. grandiflora* des bois de l'Allier et de la Loire. Il a été employé, depuis lors, par M. LEMASSON. Quelle est l'appellation à retenir ?

Pour élucider cette question nous ne pouvions mieux nous adresser qu'à M. le D^r THELLUNG, de Zurich, si compétent en matière onomastique. Voici ce qu'il nous répond au sujet des *Collomia*.

« ... Je n'ai jamais vu le vrai *C. coccinea* à l'état adventice en Europe (sauf une fois subspontané en Suisse). Voici ce qu'il y a à dire sur ces deux espèces :

« *COLLOMIA GRANDIFLORA* Dougl., orig. de l'Am. bor. occ., adventice et naturalisé en France et en Allemagne. Corolle très saillante, longue d'environ 2 centimètres, d'abord jaunâtre, puis rougeâtre (saumon), enfin blanchissant en se faisant. Tige glabre vers la base.

« *COLLOMIA BIFLORA* (Ruiz et Pavon) Brand ; *C. coccinea* Lehm., du Chili et de Patagonie. Corolle plus petite, de 10 à 13 millimètres environ, à lobes rouge écarlate ou orangé. Tige pubescente jusqu'à la base, au moins dans la jeunesse.

« Il y a encore une troisième espèce qui a été indiquée comme adventice en Allemagne, mais probablement à tort : *C. LINEARIS* Nutt., d'Am. bor. Corolle petite (comme chez *C. biflora*), lilacée ou blanche. Tige glabre vers la base (toujours ?). Trouvé adventice en Hollande.

« Quant au *Collomia glutinosa* Benth., de Californie, cette espèce rare s'appelle aujourd'hui *GILIA glutinosa* (Benth.) A. Gray. Les deux genres

sont distingués, comme suit, par le monographe des Polémoniacées A. BRAND (in ENGLER, *das Pflanzenreich*) :

« COLLOMIA : calice muni dans les sinus d'un pli membraneux, accru à la maturité du fruit, non déchiré.

« GILIA : calice dépourvu de plis membraneux, fendu presque jusqu'à la base par le fruit mûr. »

Après les renseignements donnés si obligeamment par MM. l'abbé COSTE et D^r THELLUNG — ce dont nous ne saurions trop les remercier — la cause paraît entendue définitivement. Nous n'avons en France, en tant que plante naturalisée, qu'une seule espèce de *Collomia* et elle doit être appelée *C. grandiflora* Dougl.

Mais cette conclusion appelle une constatation : c'est que nous connaissons insuffisamment les plantes étrangères qui se naturalisent dans notre pays. La plupart des botanistes les ignorent, ou tout au moins, ne leur accordent qu'une médiocre attention. Or, elles nous paraissent mériter, au contraire, une surveillance attentive, en raison des enseignements qu'elles peuvent nous donner tant au point de vue de la dispersion de l'espèce que des modifications apportées à notre flore indigène. Aussi la Section Botanique recevra-t-elle toujours avec intérêt des renseignements sur les faits remarquables de naturalisation que ses correspondants auraient l'occasion d'observer.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

Séance du 2 Février

Le cheval de Solutré au Muséum d'Histoire naturelle de Lyon

Par M. le D^r F. ARCELIN.

L'étude du cheval de Solutré a été en partie mise au point, dès 1873, par TOUSSAINT, professeur à l'École vétérinaire de Lyon. Cet auteur lui attribuait une taille moyenne de 1 m. 38.

Les conclusions ont été pleinement confirmées par les recherches récentes de M. le vétérinaire principal TASSER, auquel j'avais confié les ossements recueillis dans nos campagnes de fouilles de 1922-1923.

Lorsqu'on explore le magma de cheval, on trouve en nombre considérable, et en parfait état, des phalanges, des métacarpiens, des métatarsiens, des os du carpe et du tarse.

Les radius et les tibias entiers sont plus rares.

Les fémurs et les humérus sont généralement brisés. Leurs extrémités supérieures sont pulvérisées.

Les vertèbres sont relativement bien conservées. Les omoplates et les bassins sont en morceaux. Les dents sont en nombre considérable. On trouve des fragments de maxillaire inférieur, mais nulle part on ne rencontre le crâne en bon état, susceptible de servir à une reconstitution.

J'ai ramassé de nombreux ossements de chevaux en vue d'une reconstitution, mais il ne manque encore de nombreuses pièces.

La restauration la plus intéressante est celle du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon. C'est un exemplaire unique.

Les éléments fossiles ont été réunis en 1873 par TOUSSAINT. Ils ont été